

Plan annuel 2024 de Mise en Accessibilité de Société Générale Assurances en France

Date de mise à jour : 1^{er} Janvier 2024

Préambule :

Société Générale Assurances regroupe l'ensemble des entités du métier Assurances du groupe Société Générale en France et à l'international.

Le présent Plan annuel de Mise en Accessibilité concerne et est applicable aux entités appartenant à Société Générale Assurances, situées en France, à savoir : SOGECAP, SOGESSUR, ANTARIUS, ORADEA VIE.

En application de l'article 47 de la Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et, du Décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des services de communication au public en ligne, le présent document a pour objet de compléter le Schéma Pluriannuel de Mise en Accessibilité de Société Générale Assurances en France pour les entités SOGECAP, SOGESSUR, ANTARIUS et ORADEA VIE, par un bilan de l'année précédente et un détail du plan de mise en accessibilité de l'année en cours.

Bilan de l'année précédente

2023 a été la troisième année d'implémentation de mise en accessibilité.

Les travaux suivants ont été menés :

- Suivi du plan de sensibilisation des équipes métiers et techniques
- Mise en place de déclarations d'accessibilité des sites éligibles
- Audits & remédiations

Plan pour l'année en cours

Actions générales

Actions	Commentaires	Echéances
Schéma pluriannuel	Réactualisation et validation du plan	Mi-décembre
Bilan annuel	Bilan de l'année et rédaction du plan de l'année suivante	Mi-décembre
Publication de la mise à jour du schéma pluriannuel et du plan d'actions annuel	Le process peut prendre un peu de temps	Entre fin décembre et fin février de l'année N+1

Suivi des actions de mise en accessibilité	Suivi et pilotage effectué dans le cadre de la gouvernance du chantier	Au fil de l'eau lors des comités planifiés
--	--	--

Sensibilisation et Formation

Actions	Commentaires	Echéances
Déploiement du RSE By Design dans nos projets	Dont Design inclusif et respect des nouveaux standards d'E-accessibilité	Démarré en 2022 et à poursuivre
Formation sur outillages	A l'usage des développeurs	Démarré en 2022 et à poursuivre
Formation à la publication de contenu accessible	A l'usage des responsables de publication	Démarré en 2022 et à poursuivre
Continuer la sensibilisation générale	Communications, vidéos témoignage etc.	Démarré en 2022 et à poursuivre

Mise en œuvre :

Actions	Commentaires	Echéances
Remise à jour de la liste des applications concernées	Mise à jour au fil de l'eau	Tout le long de l'année
Poursuivre la mise en place des déclarations d'accessibilité	Poursuivre la mise en place sur les sites internes à l'entreprise selon les budgets disponible.	Tout le long de l'année
Etude sur la mise en place de PDF accessibles	Comment rendre nos PDF plus accessibles	Fin de l'année
Continuer les audits	Auditer nos sites avec RGAA	Tout le long de l'année
Remettre à jour les déclarations d'e-accessibilité de plus de 3 ans	Faire ou refaire un audit si nécessaire	Tout le long de l'année